



Délibération n° 2026-04-16/09

Nombre de membres

En exercice : 32

Présents : 28

Votants : 30

Date de la convocation : 10/04/2026

Date de l'affichage : 10/04/2026

L'an deux mille vingt-six

et le 16 avril, à 18 heures 30,

le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué,
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la
Communauté de Communes

Présents :

AGONES : RIGAUD Véronique

BRISSAC : PONGAN Delphine

CAZILHAC : ROUJON Nicolas, SERVIER-CANAC Magali

GANGES : EL GHOUCH Latifa, FABRIER Gérard, GOUSSAKOWSKY Isabelle, HOST Benoît, HOST Nathalie,

PALOUX Diane, SANTNER Muriel, VIVANCOS Bertrand

GORNIES : POVREAU Joël

LAROQUE : AGRANIER Mary-José, CIRIBINO Pierrick, TRICOU Julien

MONTOULIEU : CHAFIOL Guilhem

MOULES ET BAUCELS : CÉLÉRIER Daniel, MOLIERES Jean-François

SAINT BAUZILLE DE PUTOIS : ALLE Oscar, CAMMAL David, NOEL KERDUDO Virginie

SAINT JULIEN DE LA NEF : SALZE Gérard

SAINT MARTIAL : JUTTEAU Françoise

ST ROMAN DE CODIERES : PASCAL Frédéric

SUMENE : ARNAUD Maud, CASTANIER Pascale, LAMBERT Lucas

Absent représenté :

GANGES: CAUMON Bernard par HOST Benoît

LAROQUE: RUIZ Renée PAR CIRIBINO Pierrick

Absent :

CAZILHAC : RICHARD Elisabeth

SAINT BAUZILLE DE PUTOIS: MOTARD Anne-Marie

Secrétaire de séance : Benoît HOST

Objet n°9 : Désignation des membres du comité de direction (codir) de l'établissement public industriel et commercial (EPIC) – Office de tourisme intercommunautaire « sud cévennes »

Le Président rappelle que par délibération du 5 octobre 2022, le conseil de communauté a décidé la création d'un Établissement Public à vocation Industrielle et commerciale EPIC afin de porter l'Office de tourisme intercommunautaire dénommé « Office de tourisme Sud Cévennes ».

Le comité de direction comprend 16 membres titulaires et 16 membres suppléants répartis en deux collèges (article 11 des statuts) :

- 14 membres, et autant de suppléants, désignés en leur sein par les assemblées délibérantes des communautés de communes sur proposition des exécutifs de celles-ci. Il est mis fin à leurs fonctions dans les mêmes formes. Ces représentants des assemblées délibérantes des communautés de communes détiennent la majorité des sièges. Les titulaires et suppléants de ce collège sont tous des élus communautaires titulaires ou suppléants en exercice.
- 2 professionnels du tourisme et autres activités, dont associatives, intéressées au tourisme, et autant de suppléants, désignés comme représentants du comité stratégique relevant des dispositions de l'article 12 des statuts.

Compte tenu du renouvellement du conseil communautaire, il convient à ce titre de désigner les 7 membres titulaires et les 7 membres suppléants issus du conseil communautaire des Cévennes Gangeoises et Suménoises.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, désigne les membres titulaires et suppléants suivants :

Titulaires	Suppléants
Julien TRICOU	Nicolas ROUJON
Benoit HOST	Françoise JUTTEAU
Pascale CASTANIER	Guilhem CHAFIOL
David CAMMAL	Delphine PONGAN
Lambert LUCAS	Gérard SALZE
Nathalie HOST	Frédéric PASCAL
Isabelle GOUSSAKOWSKY	Muriel SANTNER

Pour extrait conforme,
Ganges, le 17 avril 2026

Le Président,

Pierrick CIRIBINO

